

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 09 juin 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	10

L'an deux mille vingt-trois, le 09 juin, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe
MENEHIN Gaël
IMMER Alain
GUINDT Philippe

SIVÉC Jean
DEBAILLEUL Delphine
OGER Isabelle
THILL Céline

VALANCE Bénédicte
VIEIRA Christophe

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

BRUN Jérôme
WALLERICH Alain
PEREIRA Julien
REUTER Olivier

donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe
donne pouvoir à M. MENEHIN Gaël

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2023 - 725 Région Grand-Est : Subvention exceptionnelle au profit des sinistrés de la Région de Kharkiv

Vu l'e-mail du 18/04/2023, de la région Grand-Est, pour un appel aux dons ;

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que dans la continuité des nombreuses actions mises en place dans un esprit de solidarité avec le peuple ukrainien, la Région Grand Est s'est associée, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Est, à une opération conjointe portée par Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement (GEScod) afin d'aider les populations sinistrées de la Région (Oblast) de Kharkiv, confrontées à de grandes difficultés en raison de la destruction régulière d'infrastructures énergétiques dans leur région.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle à la Région Grand-Est au profit des sinistrés de la Région (Oblast) de Kharkiv, pour un montant de 100€.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 13 juin 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 13/06/2023
Le Maire,